



RÈGLEMENT NUMÉRO 1232

décrétant un emprunt pour l'acquisition de différents équipements pour le Service des travaux publics

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue publiquement le 18 avril 2016 à 20h, dans la salle du conseil municipal située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, lieu ordinaire des séances à laquelle étaient présents madame et messieurs les conseillers

Nadine Brière	District 1
Roch Bédard	District 2
Robert Lagacé	District 5

sous la présidence de monsieur le maire suppléant John Butler.

Tous membres dudit conseil et en formant le quorum.

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Adèle doit acquérir certains équipements pour le bon fonctionnement des opérations au Service des travaux publics ;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Adèle ne dispose pas actuellement du montant requis pour payer le coût des équipements;

ATTENDU QU'il est nécessaire de contracter un emprunt pour payer les coûts du présent règlement, incluant tous les frais inhérents, les taxes et les imprévus ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à cette fin lors de la séance ordinaire tenue le 21 mars 2016 par monsieur le conseiller Roch Bédard;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil municipal deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

LE CONSEIL MUNICIPAL décrète qu'il soit statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit :

Article 1.

La Ville de Sainte-Adèle est autorisée, par le présent règlement, à emprunter une somme de 1 210 000\$, incluant tous les frais inhérents, les taxes et les imprévus pour acquérir les véhicules et les équipements suivants :

- 1) Une chargeuse sur pneus à quatre roues motrices;
- 2) Un camion 10 roues avec benne basculante, épandeur à sel/sable et gratte sous-châssis avec système interchangeable;
- 3) Un camion 6 roues avec équipement de déneigement ;
- 4) Une camionnette de type F-150;
- 5) Un camion de type F-350;
- 6) Une chenillette pour le déneigement des trottoirs;

Les estimations détaillées des coûts sont celles préparées par la trésorière, madame Brigitte Forget datée du 12 avril 2016 (Annexe A) et par le directeur du Service des travaux publics, datée du 14 avril 2016 (Annexe B) et sont jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Article 2.

La Ville de Sainte-Adèle est autorisée à dépenser un montant de 1 210 000\$, le tout pour payer le coût d'acquisition des véhicules et des équipements énumérés à l'article 1 et tel qu'il appert à l'Annexe A.

Article 3.

Cet emprunt sera remboursé selon les termes suivants :

Véhicules et équipements	Termes
Une chargeuse sur pneus à quatre roues motrices ;	10 ans
Un camion 10 roues avec benne basculante, épandeur à sel/sable et gratte sous-châssis avec système interchangeable;	10 ans
Un camion 6 roues avec équipement de déneigement;	10 ans
Une camionnette de marque Ford de type F-150	10 ans
Un camion de marque Ford F-350 XL, 4 roues motrices année 2016 ou 2017 avec benne basculante et monte-charge Tommy Gate G2;	10 ans
Une chenillette pour le déneigement des trottoirs	10 ans

Article 4.

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur l'ensemble des immeubles imposables sur le territoire de la ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 5.

Que s'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 6.

Que le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Article 7.

Que le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

Article 8.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Avis de motion	21 mars 2016
Adoption	18 avril 2016
Approbation – Personnes habiles à voter	4 mai 2016
Approbation – ministère des Affaires municipales et Organisation du territoire	29 juin 2016
Entrée en vigueur	6 juillet 2016

En foi de quoi, nous avons signé ce 6^e jour du mois de juillet 2016

(s) Robert Milot

(s) Simon Filiatreault

Robert Milot
Maire

Me Simon Filiatreault
Greffier et directeur des Services
juridiques

CERTIFICAT D'APPROBATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 1232

En vertu de l'article 357 de la *Loi sur les cités et villes* :

Règlement numéro 1232 décrétant un emprunt de 1 210 000\$ pour l'acquisition d'une chargeuse sur pneus à quatre roues motrices, d'un camion 10 roues avec benne basculante, épandeur à sel/sable et gratte sous-châssis avec système interchangeable, d'un camion 6 roues avec équipement de déneigement, une camionnette de type F-150, un camion de type F-350, une chenillette pour le déneigement des trottoirs incluant les frais inhérents, les taxes et imprévus et pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 1 210 000\$.

Par le conseil	18 avril 2016
Par le ministère des Affaires municipales et Organisation du territoire	29 juin 2016

(s) Robert Milot

(s) Simon Filiatreault

Robert Milot
Maire

Me Simon Filiatreault
Greffier et directeur des Services
juridiques

"ANNEXE A"
VILLE DE SAINTE-ADÈLE

Acquisition d'une chargeuse sur pneus, d'un camion 10 roues, d'une camionnette Ford F-150, d'un camion Ford F-350, d'un camion 6 roues et d'une chenillette

RÈGLEMENT 1232

VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS POUR SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS (ANNEXE B)

Coût de la chargeuse sur pneus	298 550 \$	
Coût du véhicule 10 roues	243 500 \$	
Coût du véhicule 6 roues avec équipements de déneigement	250 645 \$	
Coût d'une camionnette F-150	37 500 \$	
Coût d'un camion F-350	52 500 \$	
Coût d'une chenillette	<u>132 000 \$</u>	1 014 695 \$

Frais incidents

Identifications des véhicules	2 500 \$	
Transfert et modification des systèmes de communications	4 000 \$	
Avis divers	2 000 \$	
Taxes	55 521 \$	
Imprévus	89 453 \$	
Frais de financement	<u>41 831 \$</u>	195 305 \$

TOTAL DU RÈGLEMENT

1 210 000 \$

Financement

Emprunt 10 ans

1 210 000 \$


Brigitte Forget
Trésorière
Le 12 avril 2016

ANNEXE B

Estimé des véhicules et équipements du Service des travaux publics

Une chargeuse sur pneus à quatre roues motrices	298 550\$
<p>Fourniture d'une chargeuse sur pneus à quatre roues motrices modèle 624K Z Bar de John Deere ou l'équivalent approuvé.</p> <p>Modèle de l'année 2016 ou plus récent.</p> <ul style="list-style-type: none">Toutes les dimensions, les données de fonctionnement et les cotes de travail exigées sont basées sur une chargeuse articulée sur pneus 20.5R25, montés sans chlorure de calcium et équipée d'une cabine et d'un protecteur contre le renversement (ROPS). <p>DIMENSIONS SPÉCIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none">Les prochaines spécifications sont basées sur une chargeuse sur pneus équipée d'un godet de type tout usage du manufacturier de la chargeuse et équipée d'une attache rapide avec lame boulonnée.Dégagement sous le godet à 45 degrés et à une hauteur maximale \geq à 121 poucesPortée de déversement à 45 degrés et hauteur maximale à \geq38 poucesProfondeur de creusage maximal \geq6.5 poucesCercle d'encombrement de la chargeuse, godet en position de transport \leq41 pieds 4 poucesLongueur hors tout, godet au sol \leq26 pieds 8 poucesHauteur hors tout \leq10 pieds 11 poucesCharge de basculement en ligne \geq30,693 livresCharge de basculement, braquage complet de 40 degrés \geq26,524 livresForce d'arrachage (SAW) \geq28,484 livres <p>MOTEUR</p> <ul style="list-style-type: none">DieselQuatre (4) tempsSix (6) cylindres en lignePuissance nette SAE J1349 \geq198HPCylindrée \geq414 po³Conforme aux normes nord-américaines TIER III de l'EPA et aux normes d'émission de moteurs diesel hors routeSystème avertisseur sonore dans la cabine en cas de surchauffe ou de baisse de pression d'huile	

Un camion 10 roues avec benne basculante, épandeur à sel/sable et gratte sous-châssis avec système interchangeable;	243 500\$
<p>Un camion 10 roues de marque Western Star ou l'équivalent approuvé, année 2016 ou plus récent avec 500 km ou moins à l'odomètre</p> <p>DIMENSIONS ET CHÂSSIS</p> <ul style="list-style-type: none">Empattement : 195 po. approximativementBBC : 110 pouces maximumCA : \pm132 pouces, selon les recommandations du manufacturier des équipementsChâssis à longeron simple de ½ " x 3.64 " x 11 7/8 "SM de 26.7, RBM de 3 204 000 lbf-po., 120 000 PSI minimumL'extérieur des longerons doit être libre de tout équipement entre l'arrière de la cabine et le support avant de la suspension arrière <p>ESSIEUX ET SUSPENSION</p> <ul style="list-style-type: none">Essieu avant reculé 20 000 lbs avec amortisseursEssieu avant en position reculé de 47 pouces minimum	

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressorts avant 20 000 lbs à lames paraboliques ▪ Direction complètement graissable ▪ Servo-direction TRW THP-60 avec auxiliaire RCH45 ▪ Essieu arrière Meritor RT-46-160P avec contrôle de traction de la cabine « full lock ». Ratio 5.38 incluant de l'huile synthétique ▪ Suspension arrière « airliner » 46 000 lbs avec amortisseurs sur les 2 essieux ▪ Valve pour abaisser la suspension avec indicateur de pression ▪ Espacement « spread » sera de 51 po.
--

Un camion 6 roues avec équipement de déneigement;	250 645\$
--	------------------

<p>Modèle : Camion porteur 6 roues de marque Western Star, à l'état neuf, 2016 ou 2017, toutes roues motrices</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ - Moteur Cummins ISL de 350 hp. avec un couple de 1000 lb-pi ▪ - Frein moteur ▪ - PTO sur transmission ▪ - Transmission Allison 3000 RDS 5 vitesses avec sélecteur à boutons ▪ - Transfer case, essieux et freins de marque Meritor ▪ - Suspension arrière airliner de 23 000 lbs avec 2 valves de contrôle et cadran indicateur de pression <p>OPTIONS OBLIGATOIRES ADDITIONNELLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ - Siège conducteur CREST-AIR 100% pneumatique ▪ - Équipements à neige complet : harnais avant (structure plaque d'acier ½" d'épaisseur et tube rectangulaire de 3" x 4" x ¼", aile de côté, gratte réversible, épandeur, convoyeur, système hydraulique, etc ▪ - Contrôleur d'épandage d'abrasifs de marque ACE Ecobyte 2 Pro avec port RS-232
--

Une camionnette de marque Ford de type F-150	37 500\$
---	-----------------

<p>Un camion « pick-up » neuf, année 2016 ou plus récent, 4 roues motrices de marque Ford F-150 modèle XLT 301A Crew Cab (W1E) – avec un maximum de 300 km au compteur.</p> <p>DIMENSIONS ET EXTÉRIEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Blanc Oxford YZ ▪ Empattement 157 pouces (Boite de 6.5 pieds) ▪ Miroir retro man télescopique (54Y) ▪ Ensemble de Remorquage ▪ Support av imm (153) ▪ Démarreur à distance (59R) ▪ Projecteurs (59S) ▪ Pneus 275/65R18 (862) ▪ Doublure de caisse pulvérisée ▪ Remp Part Carbu (693) ▪ Réservoir carburant 136L

Un camion de marque Ford F-350 XL, 4 roues motrices année 2016 ou 2017 avec benne basculante et monte-charge Tommy Gate G2;	52 500\$
--	-----------------

<p>DESCRIPTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un camion de marque Ford, F-350 XL, ▪ Roues doubles ▪ Quatre (4) roues motrices ▪ Cabine simple
--

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Benne basculante et haillon électrique <p>GROUPE PROPULSEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Moteur 8 cylindres à essence de 6.2 litres ▪ POIDS ET DIMENSIONS ▪ Empattement 165 pouces ▪ Distance cabine-pont 84 pouces (C.A.) <p>BOÎTE DE VITESSE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Automatique 6 vitesses ▪ Torqshift à surmultipliée ▪ Freins de service assisté et frein de stationnement mécanique ▪ Carburant sans plomb (avec décalques en français) ▪ Chauffe-moteur de série ▪ Système de refroidissement standard ▪ Batterie service intense ▪ Ponts à glissement limité 4.30 ▪ Climatisation standard
--

Une chenillette pour le déneigement des trottoirs	132 000\$
<p>Véhicule municipal Prinoth SW 4S, à châssis rigide sans articulation avec système d'entraînement hydrostatique ou l'équivalent approuvé.</p> <p>Modèle 2016, neuf.</p> <p>DIMENSIONS VÉHICULE DE BASE AVEC CHENILLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Longueur hors tout (véhicule de base) 3175 mm (125 po) ▪ Largeur hors tout (véhicule de base) 1285 mm (50.5 po) ▪ Hauteur hors tout (dessus de la cabine) 2337 mm (87 po) ▪ Garde au sol 249 mm (9.8 po) ▪ Poids à l'expédition (véhicule de base) 3080 kg (6790 lbs) <p>DIMENSIONS VÉHICULE DE BASE AVEC ROUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Longueur hors tout (véhicule de base) 3054 mm (120po) ▪ Largeur hors tout (pneus de gazon) 1700 mm (67 po) ▪ Hauteur hors tout (dessus de la cabine) 2375 mm (93 po) 	

Préparé par Patric Lacasse, ing
Directeur du Service des travaux publics
Le 14 avril 2016